

## Atelier Engager le processus participatif sur de bonnes bases ?

Rébecca Parisod et Florent Joerin

**But :** Quels sont les questions à se poser pour bien préparer une démarche participative ?

### Principe

Jeu de rôle inversé

Les communes sont les mandataires, les animateurs prennent le rôle de la commune.

### Déroulement

45 minutes

5 minutes pour se connaître et former cinq groupes (par tailles de communes)

5 minutes pour réfléchir aux questions en petits groupes (un par thème)

30 minutes pour le jeu de rôle : chaque groupe prend successivement le rôle du mandataire et pose les questions à la commune (Rébecca et Florent). Cette dernière est une commune idéale qui s'est bien préparée.

5 minutes pour la synthèse

Matériel pour les 2 ateliers

- 20 feuilles A4
- 5-7 feutres noirs, ni trop épais ni trop fin

### 1. Les buts

- Pourquoi faire (ou non) une démarche participative ? Qu'avons-nous à gagner ou perdre à faire une démarche participative

	Avec démarche participative	Sans démarche participative
Avantages (opportunités)		
Inconvénients (risques)		

- Historique du projet ? Des projets précédents, voisins, similaires ont-ils fait l'objet de débat, controverses ?
- Qui sont les publics cibles ? Quels sont pour chacun d'eux leurs enjeux (ce qu'ils pourraient perdre ou gagner) ? Quelle est leur relation au projet (crainte, envie, indifférence,...) ?

Pour y répondre :

- o Réaliser une revue de presse
- o Construire un tableau précis: Acteurs / enjeux
- o Faire des entretiens avec des acteurs-clefs

## 2. L'objet

- Sur quoi ? Les marges de manœuvre ? Que mettons-nous en discussion ? Quelle est notre marge de manœuvre sur les principaux enjeux (des acteurs) ?

Pour y répondre :

- o Analyser les marges de manœuvre en considérant le cadre légal, les intentions politiques
- o Mesure l'ajustement ou le décalage entre les marges de manœuvre et les principaux enjeux portés par les acteurs concernés

## 3. La communication de la DP

- Avant, pendant, après : Comment la démarche participative est-elle annoncée aux différents publics cibles ? Comment peuvent-ils suivre l'évolution de la démarche ? Quels retours seront donnés aux participants à la suite de la démarche ?

Pour y répondre :

- o Anticiper les démarches de communication : journal local, invitations aux acteurs-clef, prévoir un site internet, ne pas oublier la séance de restitution permettant d'expliquer aux participants comment les résultats de la DP ont été pris en compte, mais aussi pourquoi tout n'a pas pu être pris en compte.

## 4. Les contraintes

- Quels sont les délais (pour obtenir les résultats intermédiaires ou finaux de la DP) ?
- Quel est notre budget ?
- Comment la DP sera-t-elle coordonnée avec la procédure PAL ?
- D'autres projets participatifs sont-ils prévus dans la même période ?

Pour y répondre :

- o Fixer une enveloppe budgétaire (env. 10 000 par moments participatifs)

- Planifier conjointement (sur une seule ligne de temps) la démarche participative et les étapes de la procédure PAL (études préalables, études de variantes, enquête publique, adoption, validation par le canton, etc.)
- Eviter les périodes de vacances et d'élection, etc.
- Se coordonner avec d'autres DP : éviter les chevauchements ou réaliser ensemble certaines parties.

#### **5. Les résultats : pour en faire quoi ? Que deviennent les résultats ?**

- A qui seront donnés les résultats de la DP ? Aux mandataires en charge de concevoir le projet ? Aux participants d'un concours d'urbanisme ? Aux services communaux ?
- Comment les résultats sont-ils communiqué aux destinataires ? Par un rapport seulement ? Sont-ils présentés et discutés ? Un représentant de la DP fera-t-il partie du comité de pilotage du projet ?

Pour y répondre :

- Anticiper les suites de la démarche participative. Les intégrer au cahier des charges des prestataires de la DP. Définir la forme des livrables attendus.

#### **Et ensuite, seulement on définit la forme du processus**

- Quand aura lieu la DP ?
- Combien de moments participatifs ? Quand ? Avec quels outils ? Pour quels public-cibles ? Quels sont les résultats attendus de chaque moment participatif ?
- Où se tiendront les différents moments participatifs ?
- Etc.

Pour y répondre :

- Les réponses aux questions de préparation permettent de rédiger un cahier des charges. Sur cette base (seulement), la démarche participative peut alors être conçue, réalisée, pilotée.